



**HAL**  
open science

## Instituteur, un engagement en quête de sens

Karima Guezzou

► **To cite this version:**

Karima Guezzou. Instituteur, un engagement en quête de sens. Congrès International AREF 2013, Aug 2013, Montpellier, France. pp.424. halshs-00959086

**HAL Id: halshs-00959086**

**<https://shs.hal.science/halshs-00959086>**

Submitted on 15 May 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# 424 – Instituteur, un engagement en quête de sens

Karima Guezzou

Université Lumière Lyon 2, Lyon, France

**Mots Clés** : Histoire, Formation, Laïcité, Militantisme, Identité.

**Résumé** : Il s'agit de s'intéresser au travers d'une approche socio-historique, aux militants d'une organisation d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement [1] (LDE), et particulièrement aux enseignants. Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ces derniers font de la laïcité la valeur essentielle à défendre, face à l'influence de l'église catholique, notamment en ce qui concerne la question scolaire. Ce groupe social a construit une identité laïque autour d'un système de valeurs partagées. L'enseignant est donc partisan de l'idéologie laïque. En effet, il a été, « instituteur », disposant souvent d'une culture politique solide, prenant sa source dans des espaces de formation et de socialisation spécifiques, tels que les amicales laïques, les sous des écoles, les syndicats ou les écoles normales. Les enseignants du premier degré étaient nombreux à militer à la LDE. Aujourd'hui, l'église catholique ayant reconnu le principe de laïcité, la rivalité a perdu de son sens et le conflit scolaire semble apaisé. Parallèlement, les grandes mobilisations du corps enseignant pour défendre l'école laïque, n'ont pas suffi à mettre en place un Service Public Unifié et Laïque de l'Education Nationale [2]. Alors qu'on les retrouvait en masse et très organisés dans les associations de l'éducation populaire, on constate depuis, un détachement des enseignants à l'égard des structures fédératives traditionnelles. Pourtant dès les débuts de la LDE, le corps enseignant avait investi cette structure. Or de nos jours, il semble que ce groupe social ne se renouvelle plus, au point d'accepter une absence des enseignants. On peut alors se demander, dans quelle mesure l'identité laïque enseignante tend à disparaître de la LDE ? De plus, depuis la fin des années 1990, on parle effectivement d'une crise du militantisme, nous conduisant ainsi à nous intéresser de près, à cette identité et culture militante. Nous nous attacherons principalement à comprendre les évolutions liées à ce groupe et les raisons de la crise du militantisme au sein de cette organisation.

## Introduction

La Ligue de l'enseignement (LDE), est une confédération d'associations, portée dès ses origines, par des militants défendant la valeur de la laïcité. Elle reste l'un des plus grands mouvements d'éducation populaire du courant laïque. La Ligue de l'enseignement est de plus en plus confrontée à certains changements sociaux. En se focalisant sur l'histoire de la Ligue de l'enseignement de la Loire, Fédération des Œuvres laïques[3] (LDE42), on s'intéressera ici à ses militants laïques, et particulièrement, aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré. Il s'agira de produire une réflexion sur l'évolution du militantisme laïque. Ce militantisme se traduit au sein de cette organisation par l'engagement à défendre et à soutenir la laïcité comme une valeur fondamentale à notre société. Les appréhensions exposées dans les entretiens biographiques, au sujet de la difficulté d'assurer la relève des militants, permettent de considérer s'il y a ou non, une crise de reproduction de militants. Or, effectivement, l'ensemble des militants sont préoccupés par le non renouvellement de ses membres militants. Cette préoccupation pose la question de savoir dans quelle mesure peut-on expliquer l'absence de relève ? C'est pourquoi, il conviendra de réaliser un état des lieux du militantisme laïque. Puis à partir des quinze entretiens semi-directifs avec des militants laïques[4], nous analyserons les craintes à l'égard de certains changements au sujet de la formation des enseignants. Cette communication proposera des hypothèses sur l'évolution du militantisme laïque afin d'identifier les ruptures et les transformations que connaît la LDE42.

### A) Problématique :

Les enseignants ont, depuis plus d'un siècle, activement contribué à l'histoire de cette organisation. En appuyant sur la question que pose Jacques Ion[5] concernant « la Fin des militants ? », cette étude tente de comprendre les évolutions de la de la Ligue de l'enseignement de la Loire, à travers le regard de ses militants. Pour ceux-ci, il y a donc un fort attachement à la laïcité. Indubitablement, cette valeur est la principale raison de l'adhésion à cette Fédération. Cependant, il y a plusieurs discours et plusieurs conceptions qui émergent dans leurs propos, d'où une certaine division apparente. On retrouve deux types de militants laïques, les militants dits : « traditionnels » souvent désignés comme « les *laïcards* », au sens où ils sont de fervents laïques se rattachant à la stricte définition de la loi de 1905, « la loi de séparation des églises et de l'Etat » ; puis les autres militants, ceux plus disposés et ouverts au changement, comme en 1989, avec la révision de la doctrine laïque au sein de la Ligue de l'enseignement. Ces derniers sont favorables au dialogue, et à une reconnaissance du pluralisme. Ils défendent le concept du vivre ensemble.

### B) Matériau et méthode :

Sur le plan méthodologique, il s'agit d'une enquête qualitative portant sur une Fédération de la Ligue de l'Enseignement (LDE) : la Ligue de l'enseignement de la Loire. Bien qu'il existe peu de sources écrites, il s'agit d'une démarche socio-historique sur les acteurs de la LDE42 avec une approche biographique pour comprendre l'engagement et l'adhésion au sein de cette structure. Les données de cette étude, résultent de la technique de l'entretien semi-directif comme outil d'enquête, auprès de 15 militants "instituteurs [6]" de la LDE42. C'est donc à partir de l'analyse des discours issue de sources orales que nous appuierons notre propos. Tous les militants sont membres du Conseil d'administration (CA) de la LDE42. Ces acteurs

sont essentiellement des militants ou des dirigeants associatifs appartenant au réseau de Ligue de l'enseignement. Ces entretiens ont été réalisés entre 2007 et 2010. Le guide d'entretien s'articule autour de questions thématiques portant sur l'engagement, l'expérience militante, le parcours de formation, la laïcité, et vise à comprendre et à expliquer les différentes transformations idéologiques, politiques, générationnelles, professionnelles que connaît la LDE. L'objectif est multiple puisqu'il permettra de tirer une typologie de militant et de décrire certaines trajectoires de militant (en traçant quelques portraits de militants laïques) ; il s'agira aussi de faire une comparaison du militant d'aujourd'hui à celui du passé, afin de démontrer et d'expliquer les permanences et les ruptures de la LDE.

D'autre part, il me semble nécessaire d'évoquer l'absence de femmes dans cette étude alors que cette profession reste très féminisée, surtout depuis les années 60/70. Le recueil de données ne s'est fait qu'à partir de témoignages d'instituteurs. L'absence de témoignage d'institutrices, s'explique par le fait qu'il n'y a pas ou peu de femmes participant à la vie associative de la fédération, notamment au niveau des instances de réflexion et de décision. Aujourd'hui, il y a quelques militantes laïques au sein du CA, toutefois, elles restent minoritaires au sein de ce groupe, de cette communauté de militants. Par contre, on les retrouvera très actives au niveau des associations de bases.

## **1 L'histoire des enseignants dans la Fédération des Œuvres Laïques de la Loire.**

S'agissant des militants de la Ligue de l'enseignement de la Loire, Fédération des Œuvres laïques, il peut paraître comme une évidence que ses militants soient principalement issus du monde de l'école. Tout d'abord, la Ligue de l'enseignement porte en son nom le terme « Enseignement ». Pourtant, il ne s'agit pas d'une association de l'école ou du corps enseignant. Certes, il y a une attache particulière avec l'école de manière très significative puisque l'éducation est au centre de ses objectifs. D'autre part, l'histoire de cette fédération nous montre qu'elle a été constituée avec et pour l'école [7]. Pourtant, la Ligue de l'enseignement est un mouvement d'éducation populaire et non un mouvement particulier à l'école. Il est vrai que cette Fédération agit en complément à l'école, mais elle ne se limite pas qu'à celle-ci. Cette Fédération n'est pas la « Ligue des enseignants ». Elle est composée de différentes personnalités issues de différents milieux, même si son histoire reste très marquée par la défense de l'école publique, mais ce n'est pas son unique combat.

### **1.1) Les militants enseignants majoritaires au Conseil d'administration**

Il y a une variable essentielle et continue qu'on retrouve chez les militants de la Ligue de l'enseignement de la Loire, celle d'être enseignant du 1<sup>er</sup> degré. On trouve en effet, principalement des anciens « instituteurs », au sein du Conseil d'administration (CA) de la LDE42. Du coup, les instituteurs ont produit une certaine culture militante. Si tous les militants ne sont pas enseignants, ils demeurent largement majoritaires au CA, soit 15 membres sur 21. L'adhésion des enseignants au projet d'éducation populaire (comme instruire et éduquer) est tout à fait légitime. Rappelons que : « *cette association résulte du milieu enseignant notamment sous la III<sup>ème</sup> République et bénéficie de la mise à disposition par le ministère de*

*l'Education Nationale* [14]», (FRAJERMAN, 2008). L'auteur s'est intéressé de près à l'engagement des enseignants au cours du XXème siècle.

## 1.2) Une forte implication des enseignants

Comment expliquer la forte implication du monde enseignant à la Ligue de l'enseignement de la Loire (LDE42) ? Incontestablement l'histoire de la constitution de la Fédération est en partie une réponse à cette question. Elle fût constituée en partie grâce à des personnels de l'Instruction Publique. Néanmoins, par l'analyse de l'engagement des enseignants et particulièrement celui des instituteurs qui prédomine, nous chercherons à comprendre comment les enseignants ont décidé de s'engager au sein de la Fédération des Œuvres Laïques de la Loire. Certains militants ou anciens militants, ont évoqué, avec une certaine nostalgie et parfois même avec regret, la disparition de la formation dans les Ecoles Normales, comme en témoignent les propos d'un militant laïque interrogé [8] :

*« Depuis la suppression des écoles normales ce n'est plus du tout le même genre d'enseignants. Autrefois, ceux qui rentraient à l'Ecole Normale, c'étaient tous des fils d'ouvriers, quelque fois dans des conditions difficiles, ils venaient, ils avaient déjà des conceptions qui étaient quand même un peu à gauche et ils avaient une formation pédagogique, sociologique qui les poussaient à être des militants laïques ».*

Cette précision redondante au cours des entretiens, encourage à comprendre la formation dans les Ecoles Normales. Afin de développer notre réflexion, il semble nécessaire de décrire très brièvement ce qu'étaient les Ecoles Normales.

## 2 Les Ecoles Normales comme lieu de formation au militantisme

### 2.1) Objectif de la formation

Les Ecoles Normales disparaissent en 1989, ces lieux de formation avaient à charge de former les instituteurs et institutrices tant sur le plan pédagogique que sur le plan idéologique. En effet, les Ecoles Normales ont été remplacées par les IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) sous Lionel JOSPIN alors ministre de l'Education Nationale et suite à la loi d'orientation de 1989. Cette transformation n'a été effective qu'en 1991 dans toutes les académies. D'après l'ouvrage « *L'école ou la guerre civile* » cette transformation a été souhaitée pour « *égaliser la société donc égaliser l'école et le corps professoral* » (MEIRIEU & GUIRAUD, 1997). Cependant, la formation était très différente de ce qu'elle peut être aujourd'hui. La place accordée à l'apprentissage, à l'esprit laïque et surtout à la transmission de celle-ci était très importante et déterminante. C'est à travers la formation et l'éducation que les références aux valeurs de l'école publique, (notamment la laïcité et l'égalité), étaient considérées comme des enjeux politiques républicains fondamentaux. D'ailleurs, on retrouvait souvent ces instituteurs engagés dans la vie sociale et notamment dans diverses organisations associatives voire même politiques afin de maintenir la survie de l'école publique.

## 2.2) La pratique des instituteurs

L'héritage des Ecoles Normales façonnait la figure de l'instituteur comme serviteur de la République. En effet, il était porteur des valeurs du projet politique de la République. Il y avait une forme de conditionnement de penser, de façon d'être, et de façon d'agir. De plus, ces instituteurs avaient un rôle bien plus important qu'aujourd'hui. Durant toute l'année, leurs vies étaient rythmées avec et autour de l'école. On les retrouvait dans la classe pour assurer leur fonction d'instituteur ; en dehors du temps de classe où ils œuvraient dans le périscolaire ; pendant les vacances scolaires où ils assuraient les colonies de vacances. Ils étaient investis dans les sous des écoles, au sein des amicales laïques à travers les cercles et patronages, et ils soutenaient la transmission d'une culture politique en lien avec les valeurs de la République. L'acquisition de la culture politique se faisant avant tout dans les Ecoles Normales, en tant que structures formatrices des instituteurs, a permis d'assurer des militants porteurs de valeurs laïques. Ces mêmes instituteurs devenaient les transmetteurs des idées au sein de leur classe d'abord, mais aussi dans les amicales laïques afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Il y avait un concept de diffusion des idées qui semble moins vrai aujourd'hui concernant les enseignants

Parmi les personnes interrogées, un militant satisfait parfaitement à ces différentes époques et à cet état d'esprit. Afin de vérifier ce propos, une illustration de ce militant traditionnel, produit de l'école normale, est indispensable.

## 2.3) Exemple d'un militant laïque traditionnel

Parmi les personnes interrogées, « F » correspond parfaitement à ce modèle de la figure du militant laïque. Né en 1915, il a traversé plusieurs époques. C'est un militant aux engagements multiples. Il a milité durant toute sa vie et ce dès ses 14 ans. D'ailleurs c'est à cet âge qu'il décide de rompre définitivement avec l'église. Il a un parcours très hétéroclite. Comme il l'a exprimé lors de notre entretien, il est issu d'un milieu particulièrement difficile comme beaucoup de gens de sa génération ayant connu la guerre. D'autre part, il a connu huit années de captivité entre 1939 et 1947, une période douloureuse qui l'a marqué à vie. Il est originaire d'une famille défavorisée à propos de laquelle il n'a pas souhaité dévoiler davantage. Il entre à l'Ecole Normale pour devenir instituteur. Il prendra ses premières fonctions dans une école de campagne dans la Loire. Ensuite, il sera en poste dans une petite ville voisine. Il explique que c'est l'Ecole Normale qui a provoqué son adhésion aux idées laïques :

*« Enfin quand j'ai été jeune, j'ai fait seulement ma première communion, j'ai été une ou deux fois au patronage privé, au patronage catholique et brusquement j'ai rompu tout seul ! L'église c'était terminée, après tout ça, bon il y a eu mon séjour à l'école normale, toutes les lectures que j'ai pu faire, mon passage à Sainte-Croix en Jarez où pendant deux ans j'ai pu réfléchir dans le silence de la Chartreuse ».*

Au moment de l'entretien, c'est un instituteur à la retraite. Appartenant au monde de l'école, c'est tout naturellement qu'il s'engage syndicalement. Il occupera plusieurs mandats successifs de secrétaire syndical au Syndicat National des Instituteurs (SNI), à la Fédération de l'Education Nationale (FEN), à la Confédération Générale des Travailleurs (CGT), à Force Ouvrière (FO), puis il créera son propre syndicat sous son nom : (« l'étiquette F...»). Il prend

très rapidement des responsabilités associatives laïques, pour poursuivre l'œuvre de l'école et notamment dans le domaine du périscolaire. D'abord au sein d'une association laïque de base dans sa commune : l'amicale laïque de Lorette. Puis progressivement, il prend la présidence de l'Union Cantonale de Rive de Gier, un échelon plus haut de l'association de base mais toujours à un niveau local. Il s'engage en politique dans les années cinquante en adhérant au Parti Socialiste Unifié (PSU) parce qu'il prend position contre la guerre d'Algérie. Entre les années soixante-dix et quatre-vingt, il prend des fonctions politiques. En 1977, il est maire de sa commune pour deux mandats, et durant la même période, il cumulera également deux mandats de Conseiller Général sous l'étiquette du Parti Socialiste jusqu'en 1989. Par la suite, il prend d'autres responsabilités associatives sociales et diverses. En 1991, il est à l'origine, avec le Président de la LDE42 de l'époque, de la création des Cercles Condorcet à la Fédération des Œuvres Laïque de la Loire. « F » est l'archétype du militant laïque traditionnel.

Ce militant explique que le recrutement des enseignants aujourd'hui a considérablement changé. Il dénonce avec regret le recrutement au concours des professeurs des écoles qui selon lui, ne correspond plus à ce qu'il était avant les années soixante-dix et quatre-vingt :

*« ...oh bien les instituteurs non, je vais être dur, mais ce sont eux en grande partie qui ont fait perdre la laïcité ! Parce qu'à partir du moment, d'abord la mentalité des instituteurs a changé. Depuis la suppression des écoles normales ce n'est plus du tout le même genre d'enseignants. »*

Selon lui les candidats du concours sont bien souvent issus de milieux aisés. Le déterminisme lié à l'origine sociale est important dans le recrutement. De ce fait, il considère qu'ils n'ont plus le sens des valeurs et particulièrement celle de la laïcité qui semble, toujours selon lui, être reléguée à la neutralité et synonyme de « *laisser faire et laisser aller [9]* ». Conjointement, le rôle de l'enseignant semble avoir perdu de son sens initial en ce qui concerne les responsabilités sociétales et du fait de la démocratisation de l'enseignement. Le statut actuel des enseignants se limite à son postulat de transmission de savoirs et de connaissances pendant le temps de classe. Il est vrai que la formation au sein des IUFM ou des ESPE, ne s'intéresse essentiellement qu'à l'aspect pédagogique et à ses méthodes.

#### **2.4) Analyse des résultats**

Le militant « B » rejoint le discours du militant « F », il pousse plus loin en dénonçant le manque d'implication des professeurs des écoles aujourd'hui. Des similitudes apparaissent clairement quant à la transmission familiale de la militance laïque, la plupart de ces hommes étant issus de familles « laïques », attachées à la laïcité : l'engagement s'est alors avéré naturel pour eux. En outre, il ressort de ces entretiens une thèse – assez originale par rapport aux réflexions scientifiques à ce sujet –, puisque les acteurs considèrent que l'Ecole Normale, lieu de formation des instituteurs, leur a transmis cette figure du militant laïque. Les instituteurs y apparaissent alors comme serviteurs de la République, comme porteurs des valeurs de celle-ci, dans un conditionnement de la pensée, des façons d'être, d'agir. Il est vrai que les instituteurs militants laïques rythmaient une grande partie de leur vie autour de l'école et de ce rôle militant, avec des investissements dans les associations de base, notamment le sou des écoles et les amicales laïques.

Les foyers de l'Ecole Normale ont d'après une pluralité d'acteurs, joué un rôle important dans la formation des militants laïques, et la disparition de ce lieu de transmission conjointe à celle des Ecoles Normales – apparaît comme un facteur du non-renouvellement des militants laïques. Ces foyers incitaient notamment les internes à organiser des activités pour les vacances et à s'investir dans des colonies ou des associations de base.

Comme nous l'avons évoqué, l'idée d'une laïcité à instaurer apparaît aussi en milieu rural, plus particulièrement par rapport à l'ancrage d'écoles privées, avec lesquelles ont pu se créer des formes de conflits, voire de luttes, bien que parfois la coexistence fut « pacifique ». Les témoignages de « G » et de « F » éclairent sur leur investissement quant à cette « mission ».

Si l'Ecole Normale transmet plutôt la laïcité comme neutralité, certains militants se positionnaient pour une laïcité de la tolérance, comme « V », fils de cheminot qui intervenait dans les écoles de campagne, et pour qui la neutralité relève d'une certaine forme de laxisme. Au contraire, « B » rejette la notion de tolérance au profit de la neutralité. Selon lui, la dévalorisation de l'instituteur engendre un désengagement important des professeurs des écoles, et un positionnement dans la laïcité de neutralité. L'instituteur moins considéré n'a alors pas envie de « *se faire embêter* » (sic), et préfère consacrer son temps libre à d'autres activités.

Les changements dans le mode de recrutement des professeurs des écoles apparaissent comme un facteur important du déclin des militants laïques et sont dès lors dénoncées, comme pour le militant « F », dans la mesure où le profil des instituteurs, souvent fils d'ouvriers, de tendance de gauche, ayant une formation pédagogique, s'est alors transformé.

### **3 Évolution historique du militantisme :**

#### **3.1) Etat des lieux du militantisme au sein de la LDE42**

##### **3.1.1) Quelques définitions**

« *Militer c'est s'engager pour une cause spécifique* » (ION, 1997). Le militant est guidé par une idéologie éclairée. Les militants instituteurs sont souvent dotés d'une culture politique s'inscrivant « à gauche ». Pour définir la culture politique propre au groupe de militants laïques traditionnels. La culture politique est le fait de défendre un ensemble de valeurs traditionnelles. On entend par culture politique :

*« Un ensemble de savoirs, de perceptions, d'évaluations, d'attitudes et de dispositions qui permettent aux citoyens d'ordonner et d'interpréter les institutions et processus politiques ainsi que leurs propres relations avec ces institutions et processus. En d'autres termes, la culture politique désigne les croyances, les valeurs, les connaissances qui façonneraient l'identité des individus et influenceraient la relation des individus au pouvoir politique [10] ».*

On retrouve ces critères dans ce groupe de militants instituteurs. La sociabilité des militants est fondée sur les appartenances identitaires et professionnelles. Ainsi Jean Paul Martin parle d'identité laïque pour définir le militant laïque. Il explique que « *le*



*principal facteur de sa pérennisation relevait de sa force militante et la rivalité avec l'église catholique* »[11].

### **3.1.2) Crise du militantisme**

L'évolution du militantisme au sein de la LDE42 et l'adhésion aux idées semblent connaître une « crise ». La crise de reproduction des militants n'est pas propre à la LDE42, puisque c'est un phénomène général touchant le monde associatif et particulièrement « les organisations ou réseaux dits hiérarchisés en groupements », (Ion, 2005). Cet auteur, nous propose de nouvelles formes d'engagement (ION, 1997) pour indiquer que le militantisme s'est transformé. Selon lui, l'engagement ne s'inscrit plus tout au long d'une vie mais il est de courte durée. On parle alors « d'engagement distancié ». Ensuite, ce type de structure connaît également des évolutions dans son mode de gestion qui modifient certaines pratiques. Certains militants l'ont évoquée mais ne rentrent pas dans les détails. Il s'agit notamment des militants dits : « professionnels ». Une distinction entre les militants est donc à faire.

### **3.2) Typologie du militant**

La complexité à faire une typologie de militant réside dans le fait que le militant se retrouve à différents niveaux de l'organisation, allant des associations de bases jusqu'aux niveaux internes de la structure. Selon certains militants de base (ceux que l'on retrouve au niveau des associations de base) – l'action des militants professionnels, (ceux se trouvant au Bureau et au CA), leurs réflexions étaient en décalage pour ne pas dire en rupture avec le terrain. Ce sentiment est largement partagé par plusieurs militants. On a donc différents types de militants. Nous distinguerons différents types de militants tel que dans l'ouvrage « Le métier de militant »[12] (MOTHE, 1973) : le militant professionnel, le militant bénévole, le militant intéressé (essentiellement par une activité de loisir, sport, culturel, réflexion et qui l'a fait vivre dans une association affiliée à la LDE42). Or, bien que nous fassions cette distinction, il convient d'admettre qu'il n'y a qu'une forme de militantisme à la Ligue de l'enseignement de la Loire celui du « militantisme traditionnel ».

#### **3.2.1) Le militant traditionnel**

A partir de la définition du militant de Nonna Mayer[13], on qualifiera le militant traditionnel comme celui qui a « un engagement actif et durable, et servant une cause collective ». Le militant traditionnel laïque a une adhésion partisane, au sens où il défend une « idéologie », ou une doctrine. Dans notre cas, il s'agira principalement de la laïcité, parce que celle-ci est pensée comme un modèle philosophique et politique de vie sociale garantissant le vivre-ensemble. Il semble que le modèle communiste soit prégnant (Mayer, 2010) au sein de cette organisation. Ainsi, c'est au lendemain de la libération que la Ligue de l'enseignement de la Loire prend un aspect « communiste », c'est-à-dire que beaucoup de ses membres avaient par ailleurs un engagement politique. La majorité d'entre eux, étaient notamment adhérents au sein du PCF, les autres au PSU ou sans parti et à cela ils avaient aussi un engagement syndical (SNI, FEN, DDEN, CGT, FO...). Les militants sont souvent issus d'un même milieu

social, ils sont notamment issus des milieux populaires de type ouvrier ou agricole et parfois même issus du monde enseignant (principalement les mis à disposition). On constate aussi la concentration d'une même génération née dans les années 30 à 40 soit plus de 80% des militants au CA. Ils ont pour la plupart connu un apprentissage politique à travers une adhésion dans les associations de base de type amicale laïque ou sous des écoles et par la rencontre de quelqu'un qui les a initiés ; et pour d'autres, comme nous l'avons vu, leur adhésion s'est faite durant leur formation à l'école normale. Tous ces apprentissages politiques ont donc suscité cet engagement militant. On peut donc parler de lieux de « socialisation politique ».

### **3.2.2) Le militant professionnel**

Le militant professionnel est un militant occupant des fonctions au sein de la LDE42 et son travail est rémunéré. Sa particularité c'est qu'il dispose de compétences spécifiques qu'il met au service de la structure pour faire vivre la LDE42, et il est totalement engagé dans les idées laïques. Dans la plupart des cas, les militants professionnels sont des « mis à disposition » (MAD) de l'éducation Nationale.

La LDE fonctionne comme une institution et travaille étroitement avec l'Etat depuis ses débuts. Elle a bénéficié d'une mesure sur les mises à dispositions (MAD)[14]. Ces mises à dispositions existent depuis 1945, elles étaient décidées sous le gouvernement de Gaulle. Les enseignants faisant le choix de la voie du périscolaire étaient mis à dispositions des associations qui en avaient besoin. Pourtant au cours des années 80, la LDE42 fait part d'un certain désengagement de l'Etat en ce qui concerne les MAD, provoquant nombre d'inquiétude essentiellement d'ordre financière. Ainsi « Cordée 2000 »[15] n°5, consacrait un dossier sur la remise en cause du dispositif des MAD. Dès la rentrée de 1987, le ministère de l'éducation a décidé de supprimer des postes d'enseignants de mis à disposition des associations post et périscolaires. La LDE42 s'était mobilisée pour dénoncer cette décision dommageable pour elle. Cette prérogative dont bénéficiait la LDE42, est menacée par l'annonce de la suppression des MAD.

### **3.2.3) Le militant bénévole**

Le militant bénévole vient en opposition au militant professionnel. Au sens, où il n'est pas rémunéré dans ce qu'il fait. Il donne de son temps pour faire vivre les idées de la LDE42 à travers son engagement. Il correspond à la définition du bénévolat, c'est-à-dire qu'il opère un travail gratuit. Il est souvent retraité de l'éducation nationale, et donne de son temps pour continuer à faire vivre la cause laïque. Il adhère à la LDE42, depuis plusieurs années et s'investit davantage dans son engagement à défendre le principe de laïcité.

### **3.2.4) Le militant intéressé ou actif**

Le militant intéressé est aussi un militant bénévole, il est à distinguer dans le fait qu'il agit avant tout pour que vive une activité de l'éducation populaire. En principe, il est actif au sein d'une association affiliée à la Ligue de l'enseignement de la Loire et occupe les fonctions de président. Il fait vivre son activité et adhère aux idées de la LDE42. En principe ce militant a

franchi tous les échelons de la structure pour se retrouver au conseil d'administration. Il est aussi adhérent de la LDE42 depuis plusieurs années. Dans cette catégorie, on pourrait y associer les adhérents individuels. Ceux qui ne sont dans une association affiliée à la LDE42. Il n'y a qu'un adhérent qui corresponde à ce type de militant.

### 3.3) La fin du militant laïque traditionnel

L'une des préoccupations constante de la LDE42 est le renouvellement de ses militants. Le constat est que les militants traditionnels sont vieillissants et ne se renouvellent pas. Il n'y a donc pas de relève. Ce sont pourtant les militants qui ont portés les projets de société. Il faut admettre que ce sont eux qui ont fait vivre les projets de société cruciaux à ce mouvement d'éducation populaire, telles que l'école, l'émancipation des individus, la formation du citoyen, la laïcité etc. Il y a toujours des militants mais l'engagement semble différent (ION, 1997). Il a évolué vers d'autres formes. Geneviève Pujol dit que : « le militantisme est une chose rare et qu'on le croit toujours en voie de disparition [16] ». En effet, il semble que très peu de personnes aient été « militantes ». Néanmoins, la LDE42 a eu un nombre important de militants faisant la force privilégiée de cette fédération. Tous les combats menés depuis la création de la Ligue, notamment celui de la défense de l'école publique démontrent ce dynamisme. On peut se demander quelles sont les raisons de ce changement qui affecte aujourd'hui cette fédération ? En effet tous les militants semblent être résignés face à cette absence de relève. Certes, même s'il y a une prise de conscience de la non-relève chez ces militants, certains d'entre eux, l'attendent toujours. Pour d'autres, il n'y a guère d'illusion à se faire sur cette soit disant relève se transformant en un « rêve imaginaire ». Au contraire pour ceux qui l'ont compris, il est nécessaire de penser à de nouveaux modes de recrutement et de formation des militants.

### 3.4) Les raisons du non-renouvellement de militants

Les militants ont bien conscience de cette fin annoncée, car ils dénoncent, souvent avec regret, l'évolution de la formation enseignante comme étant en partie coupable de cette détérioration. A cela, s'ajoute des suppressions d'emplois des mis à disposition de l'Education Nationale à la Ligue. En 1986, on comptait 7 MAD à la LDE42, alors qu'aujourd'hui il n'y en a plus qu'un. Cette Fédération s'est développée en grande partie avec ce corps de métier et particulièrement au moment de la libération. Le combat mené contre la Loi Debré de 1959, permettant la contractualisation des écoles privées et donc son subventionnement, a certainement contribué à un désengagement progressif des enseignants. Cette querelle scolaire s'est soldée par un échec en 1984, avec notamment le retrait du projet Savary. Celui-ci consistait à intégrer les écoles privées dans un Service Public Unifié et Laïque (SPULEN). En effet, l'échec de ce projet du côté des enseignants de l'enseignement public, a laissé place à une forme de « désenchantement laïque », c'est-à-dire que la laïcité semblait devenir une valeur rétrograde, ou pour reprendre les termes de Michel Morineau[17] : « *la laïcité est apparue pour le camp laïque, comme un concept vide de sens* ». Au contraire, Roger Labrusse parle lui « *d'une laïcité éclatée* »[18] pour décrire une certaine « *nébuleuse laïque* ». C'est à

partir de ce moment-là, selon lui, que la conception de la laïcité a donné lieu à différentes interprétations. Concernant la LDE, il dit que :

*« Des néo-laïques prêchent « la Laïcité ouverte » et cherchent des justifications. La Ligue de l'enseignement estime qu'on est en peine d'arguments pour qualifier la loi Debré comme antirépublicaine et anti laïque » et que la conception de la morale laïque de Jules Ferry a fait long feu » ; elle admet l'enseignement des religions et des cultures religieuses » au sein de l'enseignement public »[19].*

Ces propos nous conduisent à nous intéresser à la laïcité car cette valeur est le pilier et la raison de cette organisation et surtout parce qu'elle est la cause d'adhésion à la Ligue de l'enseignement.

## **4 Evolution du contexte historique de la laïcité**

### **4.1) Révision de la laïcité**

La Ligue de l'enseignement (LDE) s'est modernisée dans sa réflexion sur la laïcité. La modernité consiste à prendre en compte un contexte nouveau. Ce nouveau contexte prend forme dès 1983, d'une part, dans l'idée et la volonté de ne plus restreindre la laïcité au champ scolaire mais de l'élargir à toute la société ; et d'autre part, de prendre en considération l'émergence de la religion musulmane, comme 2<sup>ème</sup> religion de France. Ainsi la LDE au niveau national commence à réfléchir à un nouveau positionnement dans l'espace public et politique. Le fait notamment de décider d'une nouvelle orientation favorisant le dialogue avec les religions, est certes synonyme d'ouverture, mais c'est aussi et surtout, le signe d'un changement fondamental. D'une certaine façon c'est admettre, voire même reconnaître le pluralisme. En effet, jusque dans les années 80, la LDE se positionnait au sein du CNAL, et pour une laïcité de combat, dite aussi « anticléricale » notamment dans le champ de l'école. Suite au retrait du projet Savary en 1984 et notamment par l'échec de la mise en place du SPULEN, vécu comme une défaite pour le camp laïque, la LDE entreprend une réflexion approfondie sur la laïcité à son Congrès de 1986 à Lille. Cette réflexion s'intitulera « Laïcité 2000 », elle durera jusqu'en 1989 lors du Congrès de Toulouse, date à laquelle, la LDE révisé sa doctrine laïque. La LDE se positionne pour une laïcité dite « plurielle » favorisant le vivre ensemble. Cet aspect nous permet de saisir que la LDE opère une rupture avec le corps enseignant, en marquant sa volonté d'une nouvelle conception laïque s'étendant à toute la société et ne se réduisant pas qu'à l'école.

### **4.2) La laïcité en débat chez les instituteurs de la LDE<sup>42</sup>**

Cette modernisation n'a pas fait l'unanimité au sein la LDE et elle fait débat. Lors des entretiens, les militants étaient plutôt divisés. C'est donc à ce niveau qu'ont été questionnés les militants enseignants. Cette redéfinition divise profondément les militants laïques. Pour conceptualiser, chez les enseignants, il y a deux types de définition de la laïcité qui en résultent. Ceux se revendiquant d'une laïcité immuable et ils sont majoritaires au sein des enseignants instituteurs, soit 12 militants sur 15 interrogés. Et les autres expliquant que la laïcité est synonyme de la tolérance et privilégiant le dialogue. Les militants favorables à la modernisation de la doctrine laïque sont porteurs d'ouverture car ils favorisent le vivre

ensemble et se libèrent de la « laïcité de combat », qui impose une rivalité. Néanmoins, certains militants ont une distance critique et n'hésitent pas à critiquer ouvertement les choix de la Ligue. Pour d'autres, ils sont désabusés parce qu'ils sont attachés à la Loi 1905. Pour eux, la LDE fait une entorse à ce principe. Ils ne se retrouvent plus dans le schéma de lutte. Ils ont fait de la laïcité un engagement à défendre à vie. Du coup, le mode d'engagement militant durable qui privilégie une forte intériorisation des valeurs collectives et une participation active à la vie publique demeure à la LDE<sup>42</sup>, en partie parce que c'est une organisation très hiérarchisée. Néanmoins, il y a une perte de sa dimension historique car elle est de plus en plus considérée comme une organisation prestataire de services pour ses associations affiliées et non plus comme une organisation fédérant pour des idées. Il y a une rupture au sein de la Ligue de l'enseignement entre ses principes et l'évolution de ses pratiques.

## **Conclusion**

La fin des Ecoles Normales amorce le déclin des militants laïques traditionnels du corps enseignant. Ce groupe a tendance à disparaître de la Ligue de l'enseignement. Ensuite, la professionnalisation du corps enseignant a contribué à abandonner comme priorité la défense de la laïcité, en tout cas, celle que l'on a nommé « laïcité de combat ». Par exemple depuis les années 80, les enseignants ne sont plus obligés de s'acquiescer de l'adhésion à la Ligue de l'enseignement. Auparavant, cette adhésion se faisait automatiquement au moment de la dernière année de formation à l'école normale. Au moment de la création des IUFM, la Ligue de l'enseignement offrait toujours la possibilité de suivre cette formation mais uniquement à la demande de l'enseignant. A partir de là, elle n'est plus une « force de proposition », mais devient un simple prestataire de service. Les enseignants n'ont donc plus d'accès directs aux ressources de la Ligue de l'enseignement. Aujourd'hui, il est possible d'accéder à un certain nombre de ressources par son site internet. Pourtant, cette dernière communiquait sur son actualité et sur les idées laïques, à travers une lettre mensuelle adressée spécifiquement aux enseignants adhérents. Aujourd'hui, en l'absence de la formation enseignante, puisque les IUFM ayant été supprimés en 2010, au détriment d'une formation universitaire notamment à travers la Mastérisation, l'offre de formation de la Ligue de l'enseignement destinée aux enseignants a totalement disparue. Cette suppression de formation marque donc la rupture entre la Ligue de l'enseignement et le corps enseignant. Le vivier de militants laïques du corps enseignant n'existe plus et ne subsiste en son sein, que quelques enseignants comme les détachés ou les enseignants retraités

## Références et bibliographie

- Actes Journée d'étude. (16 mai 2012). *La Ligue de l'enseignement, un objet politique à identifier, des origines à nos jours*. Université Louis Lumière–Lyon2 : IUTCS. Repéré à URL <http://www.calameo.com/books/0000262228e94f18a76f4>
- Barthélémy, M. (2000). *Associations : un nouvel âge de la participation ?*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Bianconi André, (1959). Les instituteurs. *Revue française de science politique*, Vol (9), n°4, pp. 935–950.
- Boutry, P., (2009). L'instituteur comme pouvoir spirituel au village. *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°43, 77–92.
- Brodiez, A. (2009). Entre social et humanitaire : générations militantes à Emmaüs (1949–2009). *Le Mouvement Social*, n°227, pp.85–100.
- Cohen, M., (2005). *Associations laïques et confessionnelles, identités et valeurs*. Paris : L'Harmattan.
- Dubar, C., (2000). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Frajerman, L. (2008). L'engagement des enseignants (1918–1968). *Histoire de l'éducation*, n°117, pp57–96.
- Ion, J. & Franguiadakis, S. & Viot, P. (2005). *Militer aujourd'hui*. Paris : Editions Autrement/Collection CEVIPOF/Autrement.
- Ion, J. (1997). *La fin des militants ?*. Paris : Les éditions de l'Atelier/Editions Ouvrières.
- Labrusse R. (1997). *La question scolaire en France*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martin, J. P. (2006), Ligue de l'enseignement et amicales des instituteurs de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1930.
- Mayer N. (2010). *Sociologie des comportements politiques*. Paris : Editions Armand Colin.
- Meirieu P. & Guiraud M (1997). *L'école ou la guerre civile*. Paris : Plon.
- Mignon J.M. (2007). Une histoire de l'éducation populaire. Paris : Editions La découverte.
- Mothé D. (1973), *Le métier de militant*. Paris : Edition du Seuil.
- Poujol, G. (1981). *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*. Paris : Editions économie et humanisme, les Editions ouvrières.
- Poujol, G. (1996). *Des élites de société pour demain*. Ramonville Saint-Agne : Eres.
- Poujol, G. (2000). *Education populaire : le tournant des années 70*. Paris : L'Harmattan.
- Prost, A. (1981). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome IV, (depuis 1930). Paris : Edition Perrin.
- Sevilla, N., (2012). Les militants de la Ligue Française de l'enseignement dans l'entre-deux-guerres. Repéré à URL <http://www.himase.fr/spip.php?article56>
- Vivien, A. (2007). *Histoire de la FOCEL 1932–2007, 75 ans au service de l'éducation populaire*. Le Mée-sur-Seine : Lys Editions Amattéis.

- [1] La Ligue de l'enseignement a été fondée en 1865 par Jean Macé pour un enseignement laïque qui forme des citoyens capables d'exercer leur droit de vote en toute conscience.
- [2] Service Public Unifié et Laïque de l'Education nationale : depuis 1972 le CNAL (Comité Nationale d'Action Laïque) souhaitait voir la mise en place de ce projet permettant d'intégrer l'enseignement privé afin d'avoir une seule école de la République et ainsi abroger la loi de Debré de 1959 permettant la contractualisation et le financement de l'enseignement privé. Ce projet fera partie de l'une des 110 propositions de François Mitterrand pour les présidentielles de 1981. Il sera porté par Alain Savary, ministre de l'Education Nationale jusqu'en 1984.
- [4] Tous les militants interrogés ont été instituteurs.
- [5] Jacques ION, « la Fin des militants ? »
- [6] Le statut d'instituteur n'existe plus aujourd'hui suite à la création du statut des Professeurs des écoles. La plupart des militants ont occupé la fonction d'instituteur. Ils sont donc retraités aujourd'hui et toujours membres actifs de la LDE42.
- [7] Suite à l'appel de Jean Macé, il sera créé des bibliothèques, des associations favorisant l'éducation populaire et défendant les valeurs républicaines et la laïcité.
- [8] Entretien avec F le 06/08/08.
- [9] Entretien avec le militant « F » le 06/08/08.
- [10] « Dictionnaire des sciences politiques et sociales », p.59.
- [11] « Associations laïques et confessionnelles, identités et valeurs », p.25.
- [12] Daniel Mothé est un observateur de la condition ouvrière. Il a essentiellement travaillé sur le militant ouvrier et syndical. Toutefois ses travaux sont à mettre en relation avec les militants de tout type d'organisation car la militance est analogue en différents points.
- [13] Nonna Mayer, « Sociologie des comportements politiques », p.228.
- [14] « Un MAD c'est un personnel d'Etat mis à disposition d'une organisation d'utilité publique. Dans ces personnels d'Etat, il y a un certain nombre d'enseignants, qui sont mis à la disposition d'organismes que le ministère de l'Education Nationale reconnaît comme complémentaires du service public d'éducation. Ces postes sont débloqués depuis 1945. Une convention très précise détermine le nombre, et les conditions de la mise à disposition, entre l'Etat et les mouvements habilités. Le MAD perçoit directement son salaire de l'Etat et son statut que les autres enseignants, sauf pour les horaires de travail qui sont fixés par le mouvement utilisateur. Cette situation ne doit pas être confondue avec celle de détaché. Dans ce dernier cas, le salaire est assuré par l'organisme accueillant. C'est volontairement qu'un enseignant choisit la mise à disposition. Le MAD doit rendre compte de son travail auprès de l'Education Nationale, par un rapport annuel, et régulièrement auprès des instances qui l'accueillent. En France, il y a 631 MAD pour la Ligue.
- [15] « Cordée 2000 » est un périodique mensuel de la LDE42 dans les années 80.
- [16] « Des élites de société pour demain ? », p.8.
- [17] Michel Morineau a été Secrétaire Général de la Ligue de l'enseignement entre 83 à 89. Il est à l'origine de la révision de la doctrine laïque de la Ligue de l'enseignement en 1989 à travers « Laïcité 2000 ».
- [18] « La question scolaire en France », pp103-106.
- [19] Ibid., p.103.